

# L'impact régional d'une base militaire : les cas de Bagotville et de Goose Bay

Jules Dufour

Volume 34, Number 93, 1990

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/022131ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/022131ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dufour, J. (1990). L'impact régional d'une base militaire : les cas de Bagotville et de Goose Bay. *Cahiers de géographie du Québec*, 34(93), 333-347.  
<https://doi.org/10.7202/022131ar>

Article abstract

World military space is structured by more than 3 000 military bases or operational sites distributed according to the strategic goals of the States. Those military bases have an important impact on the environment of the neighbouring communities. This article deals with the bases located in Bagotville in Québec and Goose Bay in Labrador whose expansion projects have recently been the object of considerable debate in the local scene.

## L'IMPACT RÉGIONAL D'UNE BASE MILITAIRE: LES CAS DE BAGOTVILLE ET DE GOOSE BAY

*par*

**Jules DUFOUR**

*Département des sciences humaines,  
Université du Québec à Chicoutimi,  
Chicoutimi (Québec), G7H 2B1*

### RÉSUMÉ

L'espace militaire mondial est structuré en fonction d'un réseau de plus de 3 000 bases ou centres d'opération dont la distribution spatiale est fonction des intérêts stratégiques des États. Ces bases exercent un impact important sur l'environnement des communautés situées à proximité. Cet article présente les bases de Bagotville au Québec et de Goose Bay au Labrador dont les projets d'expansion ont considérablement bouleversé la scène politique régionale au cours des dernières années.

**MOTS-CLÉS:** Base militaire, Bagotville, Goose Bay, environnement, exercices aériens à basse altitude, champ de tir, Innus, Attikameks, Montagnais, désarmement, sécurité.

### ABSTRACT

#### **The Regional Impact of a Military Base: the Cases of Bagotville and Goose Bay**

World military space is structured by more than 3 000 military bases or operational sites distributed according to the strategic goals of the States. Those military bases have an important impact on the environment of the neighbouring communities. This article deals with the bases located in Bagotville in Quebec and Goose Bay in Labrador whose expansion projects have recently been the object of considerable debate in the local scene.

**KEY WORDS:** Military base, Bagotville, Goose Bay, environment, fire range, low-level flying activities, Innus, Attikameks, Montagnais, disarmament, security.

\*  
\*       \*  
\*

Les bases militaires sont les pôles majeurs de la structuration de l'espace militaire mondial. Elles assurent le déploiement des forces armées terrestres, aériennes et navales et conditionnent ainsi le comportement économique et politique des États<sup>1</sup>. Le rôle qu'elles sont appelées à jouer est considérable dans la vie des communautés régionales qu'elles affectent, car elles peuvent représenter à la fois une sécurité et une menace pour

l'économie d'une région. Leur expansion peut procurer un certain bien-être matériel, mais leur fermeture peut engendrer des difficultés graves. Étant donné que les décisions qui président à leur développement échappent au contrôle des communautés locales, les bases militaires contribuent le plus souvent à accentuer les effets négatifs du développement extraverti qui caractérise les régions à économie simple des fronts pionniers.

Le présent article a pour objectif d'examiner les principaux impacts qu'une base militaire est susceptible d'exercer sur une société régionale et ce en utilisant deux exemples, Bagotville au Québec et Goose Bay au Labrador (figure 1).

### LA BASE MILITAIRE ET SON IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT RÉGIONAL

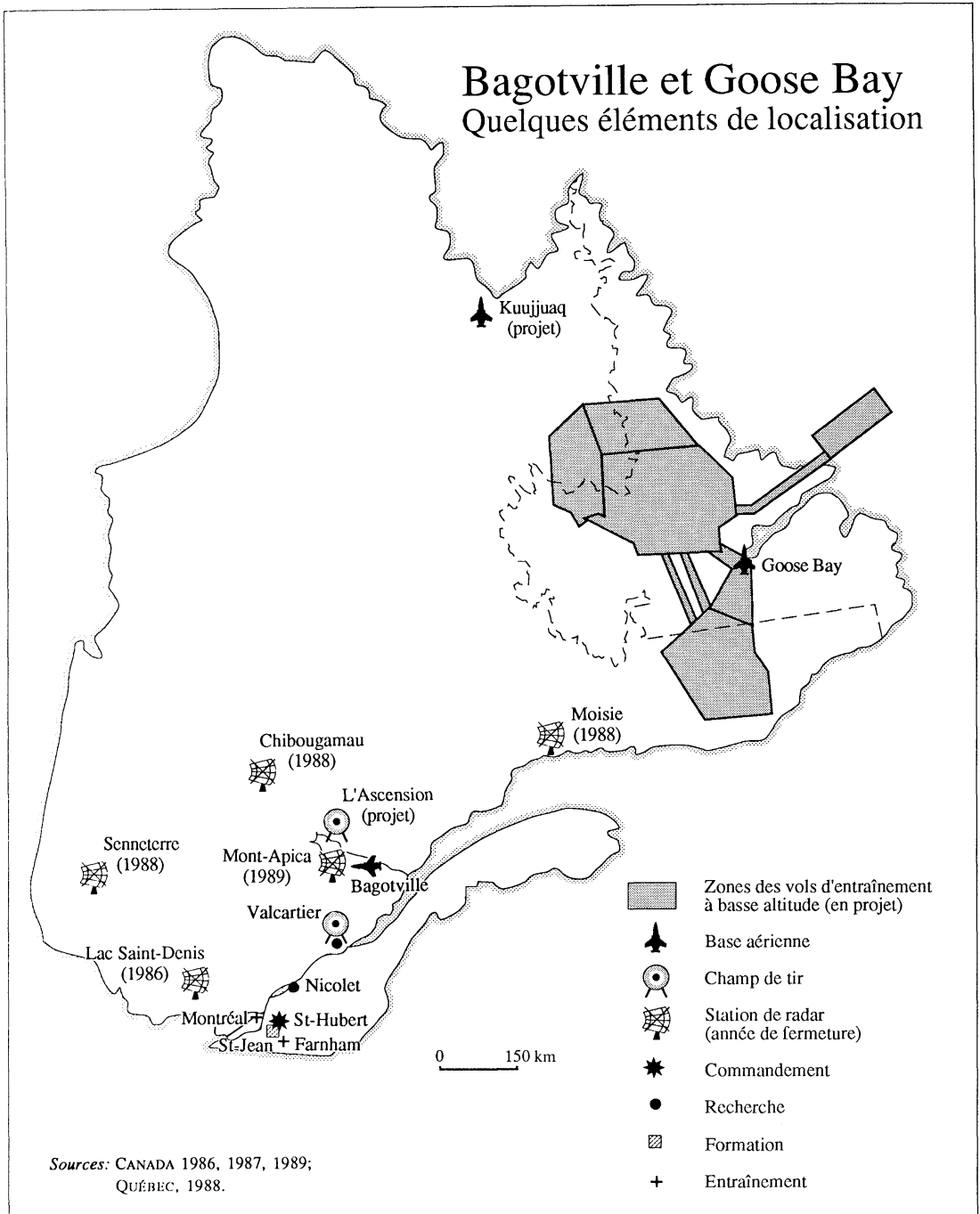
Le droit de l'environnement commande le questionnement des projets de développement avant même leur réalisation concrète dans l'espace. Non seulement il est essentiel d'examiner leur bien-fondé pour le développement au niveau national et régional, mais il est également nécessaire de mesurer les effets ou répercussions qu'ils sont susceptibles d'exercer sur l'environnement entendu dans son sens global. C'est ce qu'on a convenu d'inscrire dans un processus d'examen appelé «évaluation et examen en matière d'environnement». Ce processus est conduit au Québec par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et au Canada par le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales (BFEEE). Au cours des années 1980, plus d'une centaine de projets majeurs ont été examinés dans ce cadre.

Même si *a priori* tous les projets d'une certaine ampleur peuvent créer des bouleversements importants dans un milieu donné et qu'ils devraient par le fait même être soumis à ce genre d'exercice, on en compte quelques-uns au Québec qui y échappent encore; notamment les projets de construction d'alumineries et de papetières et les contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF). Quant aux projets d'expansion des dispositifs de la défense en milieu habité, ils sont maintenant de plus en plus interpellés.

Les paramètres qu'il importe d'examiner et de mesurer dans cette opération sont d'ordre bio-physique, économique, social et humain. Quels seront les effets directs et induits sur l'économie régionale? Quels seront les effets sur l'emploi et les revenus? Quelles seront les conséquences probables à court, moyen et long termes de la réalisation du projet? Dans quelle mesure les communautés seront-elles affectées dans leur mode de vie? Les populations sur lesquelles va s'exercer l'impact d'un projet sont-elles invitées à soumettre leurs inquiétudes et leurs préoccupations. La commission chargée de procéder à l'examen mesure les impacts positifs et négatifs et formule les recommandations appropriées.

Une base militaire exerce un impact plus ou moins fort sur l'environnement d'une région par l'ampleur de l'espace qu'elle occupe, la taille de ses effectifs et équipements, la nature de ses fonctions et l'importance de ses activités.

Figure 1



## **Le territoire**

Une base militaire s'inscrit à l'intérieur d'une zone bien délimitée et, dans la plupart des cas, est entourée par une aire tampon d'accès contrôlé en vue d'assurer la sécurité des installations et des arsenaux. Une base est généralement au centre d'un plus vaste territoire dont elle garantit la défense et la sécurité. En milieu péri-urbain, elle ne peut conduire des activités ou des manoeuvres qui ne respectent pas les usages du sol circonvoisins. C'est la raison pour laquelle la base aérienne est de plus en plus mise en place au-delà de l'écoumène urbain et agricole et surtout celle qui se doit d'assurer un entraînement continu de ses effectifs. Les manoeuvres (nombreux décollages et atterrissages et vols à basse altitude) exercent un impact négatif sur le milieu (hyperfréquences) et comportent des risques réels (écrasements d'aéronefs, émissions gazeuses et utilisation de projectiles). À titre d'exemple, il convient de mentionner que plus de 12 avions chasseurs CF-18 appartenant au Canada se sont écrasés au pays et en Europe depuis leur entrée en service, dont l'un d'entre eux tout près de Chicoutimi en septembre 1987. Les nombreux écrasements observés également en Europe ont amené les membres de l'OTAN à mettre de l'avant le projet de Goose Bay.

Le territoire d'une base militaire peut être celui sur lequel on retrouve les hangars, entrepôts, systèmes de radar, résidences, postes de contrôle, pistes d'atterrissage. Par extension il peut s'avérer celui qui est placé sous la surveillance de la base et comprendre par conséquent des centaines de milliers de kilomètres carrés.

## **Les effectifs et équipements**

Une base militaire, dans le but de répondre à des fonctions spécifiques, est dotée d'effectifs et d'équipements particuliers. En général, on retrouve un personnel militaire composé d'officiers, de sous-officiers, de caporaux et de soldats; à ceux-là s'ajoute une réserve. Ce personnel, dans le cas de bases situées en milieu habité, peut demeurer dans les villes voisines.

Les équipements correspondent au matériel de défense (chars d'assaut, avions chasseurs, sous-marins, porte-avions, destroyers, munitions, bombes, etc.) et au matériel d'entretien de cet arsenal. Une base militaire comportant un volume important d'équipements nécessitera un espace plus vaste non seulement pour les stocker en toute sécurité, mais aussi pour assurer leur déploiement au moment des grandes manoeuvres.

## **Les fonctions**

Les différentes fonctions traditionnelles d'une base militaire sont d'ordre stratégique, économique et politique.

Une base militaire appartient à un système de défense; il s'agit d'une unité dont le rôle est de répondre à une stratégie globale de déploiement des armements classiques ou nucléaires définie par une alliance militaire comme, par exemple, l'OTAN ou le pacte de Varsovie, ou encore par une superpuissance dotée d'un espace d'influence privilégié, comme c'est le cas des États-Unis avec l'Amérique latine. Cette stratégie est généralement fondée sur une doctrine de sécurité telle que la dissuasion, l'équilibre des forces, la neutralité, la coexistence pacifique, la sécurité commune, etc. et sur une politique nationale de défense comme celle définie par le Canada en 1987 (Canada, 1987).

Sur le plan stratégique donc, on peut retrouver des bases qui correspondent aux fonctions suivantes: commandement de force mobile, centre de recherche, centre d'enseignement et de formation, centre d'essais et d'expérimentation, centre d'entraînement, centre d'essais techniques, station de radar, réserve navale, réserve aérienne, unité de milice, etc.

La base militaire comporte des activités intensives qui exercent un effet marquant sur l'économie d'un pays ou d'une région. Le déploiement des forces exige des dépenses considérables consenties à même le budget national. Les dépenses militaires sont élevées, parce qu'elles s'inscrivent dans un contexte industriel de production de technologie de pointe, commandent l'engagement d'une main-d'oeuvre qualifiée, doivent maintenir une main-d'oeuvre hiérarchisée et privilégiée sur le plan social et doivent répondre à des besoins soutenus d'efficacité. Enfin, les dépenses militaires peuvent exercer des effets directs et induits sur l'économie par la création de nouveaux emplois et l'augmentation du volume des activités.

Les dépenses militaires exercent une ponction importante dans le budget national et sont généralement mal réparties dans l'espace. Ce sont les complexes industriels de production d'armements qui en absorbent l'essentiel. Le reste sert à assurer le recrutement, l'entraînement et le déploiement des forces armées.

Le système de défense d'un pays se situe au coeur des préoccupations fondamentales de l'État dont l'une des fonctions est d'assurer sa propre sécurité. C'est la raison pour laquelle l'État ne peut négliger cette dimension au moment d'élaborer la constitution du pays. Il y a généralement consensus, en Occident par exemple, pour doter l'appareil d'État moderne des moyens nécessaires pour défendre le territoire contre toute agression et assurer l'intégrité de ses frontières. Par conséquent, une base militaire, à cause de ses fonctions stratégique, économique et politique, possède un poids considérable et c'est la raison pour laquelle une communauté régionale peut difficilement en interroger l'existence et les activités.

## BAGOTVILLE ET GOOSE BAY

### **Bagotville**

La base militaire de Bagotville appartient au système de défense du Nord-Est américain. Depuis sa création en 1942, elle est un important centre opérationnel aérien. En effet, conçue au départ pour accueillir la première unité d'entraînement opérationnel, elle a pris par la suite une expansion considérable, puisqu'elle est passée de 42 à 1 307 militaires entre 1942 et 1990.

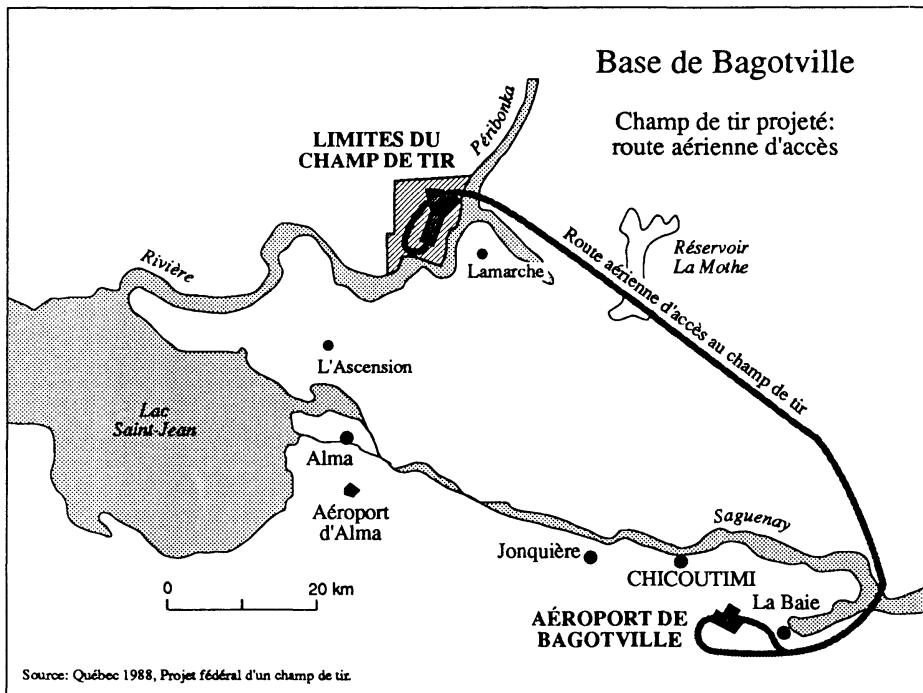
On peut résumer cette évolution en trois étapes majeures dont les objectifs ont été les suivants: 1) assurer la sécurité du centre industriel d'Arvida qui était, au cours des années 1940, d'une grande importance stratégique pour les pays industrialisés; 2) servir de camp d'entraînement d'été et d'escale pour les escadrilles s'envolant outre-mer; et, enfin, 3) surveiller le Nord-Est du continent nord-américain (BFC Bagotville, 1990).

### *Territoire*

La base de Bagotville est située dans les basses terres du Haut-Saguenay à l'intérieur de la municipalité de La Baie et ainsi à quelque cinq kilomètres à l'ouest de cet espace

urbanisé. La base elle-même s'inscrit à l'intérieur d'un territoire de 870 hectares qui s'étend sur une plaine d'épandage fluvio-glaciaire (figures 2 et 3).

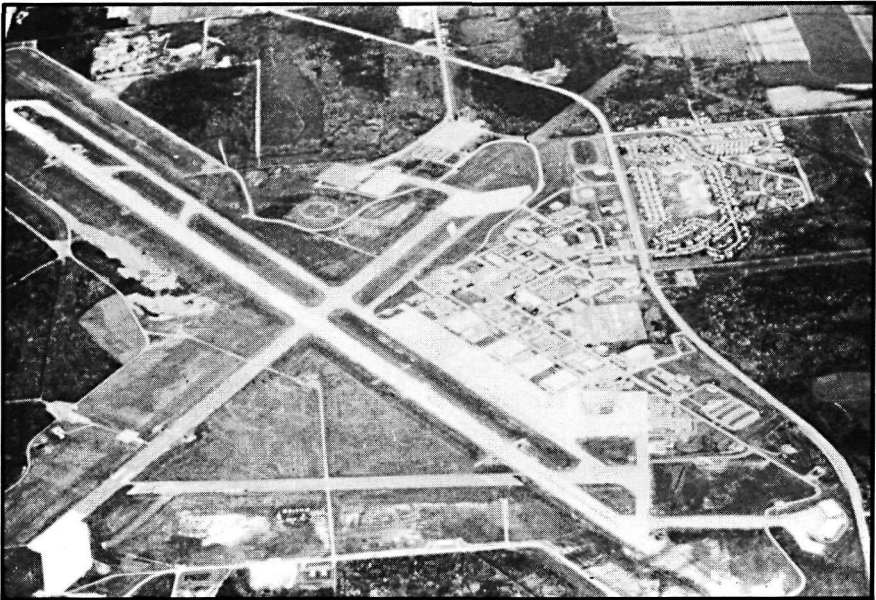
**Figure 2**



### *Effectifs*

Cette base compte 1 307 militaires dont 165 sont officiers, 249 membres non commissionnés (MNC) seniors, 264 MNC juniors et 629 caporaux et soldats. De cet effectif, 88 % sont de sexe masculin et 85 % sont francophones. Bagotville emploie 465 civils, dont 234 sur une base permanente. Ceux-ci sont des travailleurs de service, des ouvriers de métiers spécialisés, des instructeurs ou des gestionnaires. Plus de 2 000 cadets participent aux camps d'été (durée de deux à six semaines) organisés par la base et sont encadrés par 150 instructeurs. En bref, elle fournit de l'emploi permanent ou temporaire à plus de 3 772 personnes (tableau 1).

**Figure 3**





**Tableau 1**  
**Effectifs de la base militaire de Bagotville en 1990**

<i>Catégorie</i>	<i>Total</i>
<b>Militaires</b>	
officiers	165
MNC seniors	249
MNC juniors	264
caporaux et soldats	629
Total	1 307
<b>Cadets</b>	2 000
<b>Civils</b>	
permanents	234
temporaires	231
Total	465
<b>Grand total</b>	<b>3 772</b>

*Source* : Base militaire de Bagotville (1990)

### *Fonction stratégique*

Cette base exerce un rôle important dans la préservation de l'intégrité du territoire aérien canadien et ce, dans le cadre des opérations du Groupe de chasse relevant du quartier général de North Bay. Sa mission spécifique cependant consiste dans l'entraînement des pilotes d'avions chasseurs CF-18 et dans l'entretien de ces appareils (Québec, 1988). Elle dispose, dans le moment, de deux escadrons, soit 24 appareils; à ces derniers s'ajoutent deux appareils de réserve.

### *Fonction économique*

Selon la Commission Bédard (Québec, 1988), la base et la station de radar du Mont Apica — cette dernière est maintenant fermée — avaient en 1988 un budget annuel cumulé de 75 millions de dollars dont plus de la moitié correspondait à des salaires versés à 2 000 personnes tant civils que militaires, le reste étant affecté aux autres frais d'opération (achats externes en biens et services, entretien et réparation ainsi que taxes et redevances). Un budget d'investissement annuel de cinq millions en moyenne s'ajoutait pour des constructions, rénovations, modifications et acquisitions d'équipement dont la plus grande partie étaient réalisées par des entreprises régionales. En somme, les activités militaires dans cette région constituaient l'un des quatre premiers moteurs économiques après les entreprises ALCAN, Stone-Consolidated Inc. et Abitibi-Price. Par exemple, la base a acheté, entre mai 1988 et avril 1989, des biens et services de fournisseurs de la région pour une valeur de 4 800 000 \$ dont 572 000 \$ au Lac-Saint-Jean seulement (Paquin, 1989).

Elle accorde un contrat annuel de 1 514 490 \$ aux commissions scolaires locales pour l'embauche de professeurs et paie des taxes municipales annuelles de 1 501 397 \$ à la Ville de La Baie, ce qui la place au second rang sur ce plan dans cette municipalité. Il convient de mentionner qu'elle est le lieu à partir duquel s'approvisionne la base de Goose Bay et ce

pour un montant de 1 300 000 \$ par année (tableau 2). En somme, la base effectue des dépenses directes annuelles de l'ordre de 75 millions de dollars, ce qui se traduit par des retombées indirectes de 140 à 150 millions (tableau 3). Son actif dépasse le milliard de dollars (tableau 4).

**Tableau 2**  
**Impact économique régional de la base militaire de Bagotville en 1988-1989**  
**(en dollars)**

<i>Secteur</i>	<i>Fournisseur</i>	<i>Dépenses directes</i>
Salaires		
militaires		50 000 000
civils		5 977 000
Biens et services	Divers	4 800 000
		44 000
Éducation	Commission scolaire de la Baie des Ha! Ha!	1 174 490
	Autres commissions scolaires	340 000
Taxes municipales	Ville de La Baie	1 501 397
Énergie	Hydro-Québec	890 760
	Gaz Métropolitain	813 504
	Shell Canada	5 748 316
Produits alimentaires pour Goose Bay	Divers	1 300 000
Contrats de construction	Divers	1 463 650
<b>Total</b>		<b>74 697 117</b>

*Source* : Corporation de promotion économique de la Baie des Ha! Ha! (1989)

### *Fonction sociale*

Le personnel de la base peut, à l'occasion, accomplir des missions de recherche et de sauvetage pour des fins civiles. Il compte, pour ce faire, sur trois hélicoptères de type *Single Huey* nommé «Iroquois» dont l'endurance maximale est de quatre heures de vol, sur six pilotes et quatre mécaniciens de bord. Elle répond à une quarantaine d'appels par année. Ce service offert gratuitement a permis de sauver 75 vies humaines lors de 44 missions effectuées en 1988. La section chargée de remplir ces missions a été conçue cependant dans le but d'intervenir rapidement quand se présente une situation d'urgence locale pendant les opérations aériennes normales de la base; elle est en état d'alerte 24 heures par jour et ce 7 jours par semaine (Duval, 1990).

La base dispose en plus d'un service des incendies muni de camions ultra-spécialisés permettant une intervention rapide, efficace et surtout complémentaire pouvant répondre à des appels en provenance des municipalités environnantes.

**Tableau 3**  
**Budget annuel de la base de Bagotville (en dollars)**

<i>Secteur</i>	<i>Total</i>
<b>Salaires</b>	
militaires	42 682 000
civils permanents	4 525 000
civils temporaires	350 000
réservistes	3 000 000
cadets	160 000
Total	50 717 000
<b>Opération et entretien</b>	
génie construction	1 965 000
cadets	2 900 000
devoirs temporaires	850 000
général	6 750 000
carburant-avions	9 500 000
divers projets de construction	7 073 000
Total	29 038 000

Source : BFC de Bagotville (1990)

**Tableau 4**  
**Les actifs de la base de Bagotville**

<b>Infrastructures</b>	
valeur des aéronefs	825 000 000 \$
pièces AMSE (approx.)	150 000 000 \$
moteurs de rechange	11 000 000 \$
outillage pour avions	2 000 000 \$
appareillage – vérification des moteurs	26 000 000 \$
valeur des bâtiments	250 000 000 \$
Total	1 264 000 000 \$
<b>Logements</b>	
familiaux	300
célibataires	149
demeurant en ville	environ 850

Source : BFC de Bagotville (1990)

Le personnel de la base participe à plusieurs activités à caractère social et, notamment, à des collectes de sang, aux fêtes entourant le Carnaval-souvenir de Chicoutimi et aux campagnes de Centraide.

### *Un champ de tir air-sol*

En 1982, le gouvernement fédéral a demandé au gouvernement du Québec de lui transférer l'administration d'un terrain situé dans les cantons de Jogues et de Maltais au Lac-Saint-Jean en vue d'y aménager un champ de tir air-sol. Ce site réservé au tir à blanc (tir avec munitions inertes) était destiné à l'entraînement des pilotes d'avions CF-18 de la base de Bagotville (figure 2).

Ce projet d'investissement de l'ordre de 10 millions de dollars, s'inscrivant carrément à l'intérieur d'un territoire traditionnel de villégiature, a provoqué une vague de protestations dans l'ensemble de la région. Lors d'audiences publiques tenues en mai 1988, plus de 80 mémoires sur 85 ont désapprouvé ce projet. En dépit des résultats de ce plébiscite, la commission *ad hoc* créée à cet effet a quand même recommandé au gouvernement d'aller de l'avant avec ce projet (Québec, 1988).

Avec les changements récents qui ont marqué la scène internationale dans le domaine du désarmement, le tout cristallisé autour de «l'ère nouvelle» du sommet de Malte tenu en décembre 1989 et avec les nouvelles politiques économiques d'austérité du Canada, il est probable que ce projet fasse l'objet d'un nouvel examen.

### **Goose Bay**

Cette base militaire installée au Labrador exerce un impact important sur les espaces de vie des Innus de cette région et du Nord-Est du Québec, surtout depuis que le gouvernement canadien envisage de faire de cette base un Centre d'entraînement de chasse tactique de l'OTAN. Celui-ci permettrait, en effet, à plusieurs de ses alliés de l'Europe (Allemands de l'Ouest, Anglais, Hollandais) et aux Américains d'utiliser cette base pour l'entraînement de vol à basse altitude (jusqu'à 30 mètres au-dessus du sol) sur un territoire dont la superficie totale est de 100 000 km<sup>2</sup> (figure 1). On compte plus de 7 500 vols par année présentement et le projet porterait le nombre de ces vols à 45 000 par année en 2001.

Selon les données de l'étude des incidences environnementales des activités militaires aériennes au Labrador et au Québec (Canada, 1989), ce projet comportant des dépenses de l'ordre d'un milliard de dollars permettra d'assurer l'avenir de la base de Goose Bay.

Les principaux impacts prévus sont le bruit des aéronefs sur la faune; le délestage de carburant et le largage de réservoirs sur la végétation, les oiseaux aquatiques, les poissons dulcicoles et anadromes et les oiseaux de mer; l'utilisation des polygones de tir sur les caribous sédentaires et migrateurs, les rapaces menacés d'extinction, les oiseaux aquatiques, les mammifères marins et les oiseaux de mer; la construction des installations exercera un impact mineur sur la végétation et sur les caribous sédentaires; les exercices produiront un impact sur les caribous, les grands carnivores, les rapaces en voie d'extinction et les oiseaux aquatiques; les écrasements d'aéronefs auront des répercussions sur la végétation et sur les poissons dulcicoles et anadromes (Canada, 1989).

Le ministère de la Défense nationale sera en mesure d'atténuer considérablement, mais non d'éliminer complètement, ces différents impacts sur les milieux naturel et humain. Par exemple, la harde de caribous sédentaires de Red Wine sera soumise à un impact résiduel modéré dans la zone d'exercices, à cause du bruit des appareils et de l'utilisation courante des projectiles. Il semble difficile, voire impossible, d'éliminer complètement

l'impact des accidents (collisions avec des oiseaux et déversements de carburants), mais il est possible de réduire leur fréquence. Les activités touristiques seront également affectées à l'intérieur des zones d'exercices.

Selon Project Ploughshares (1985), les exercices aériens à basse altitude constituent une menace pour l'environnement et la santé. Les *bangs* supersoniques causés par les combats simulés air-air et les radiations électro-magnétiques des radars et des appareils électroniques comportent des dangers réels pour la santé des populations.

Les effets de ce projet se feront sentir sur la population du centre du Labrador estimée à 49 618 habitants en 1986. L'expansion de la base doublera la population de Haphey Valley-Goose Bay qui passera de 7 750 à 16 400 habitants entre 1986 et 2001. Quant à l'avenir des habitants de Sheshatshit (localité autochtone située à proximité de la base), il sera lourdement compromis. Advenant l'échec des mesures d'atténuation, une gamme d'effets sociaux, culturels et économiques négatifs se feront sentir sur les communautés locales: risques accrus de décès et de blessures par suite des accidents d'avions, des manipulations d'armes et de munitions; une plus grande exposition à des substances dangereuses et à un niveau de bruit plus élevé; des perturbations des activités de chasse et de cueillette; un plus grand nombre de grossesses illégitimes; une transmission de maladies vénériennes; des tensions raciales plus fortes; une intoxication de la chaîne alimentaire et enfin une dégradation de l'identité culturelle.

Un mouvement important d'opposition à ce projet — regroupant les organisations autochtones, les groupes environnementaux et pacifistes ainsi que quelques pourvoires de chasse et de pêche — s'est développé au cours des dernières années. Cette coalition d'envergure nationale a conduit plusieurs actions pour sensibiliser la population canadienne. Entre autres, l'Alliance pour l'action non-violente a organisé, entre le 1er et le 7 avril 1987, une campagne d'objection active cherchant à mettre un terme à ce projet.

Les Innus, percevant ce projet comme une véritable invasion de leur territoire, s'y opposent énergiquement en se basant sur le fait que le territoire visé constitue leur milieu de vie traditionnel. Ils ont logé en ce sens contre le gouvernement canadien une poursuite en dommages de cinq milliards de dollars et réclamé une injonction des tribunaux pour mettre fin à ces exercices aériens. Ils ont également conduit une campagne de sensibilisation en Europe.

Le Conseil attikamek-montagnais (CAM) a clairement exposé sa position face aux activités aériennes militaires se déroulant au Labrador et au Québec. Il a notamment décidé, en 1987, de boycotter les études d'impact environnemental et a ajouté par la suite ce dossier à l'intérieur de l'ensemble des négociations (droits ancestraux et territoriaux) qu'il conduit avec le gouvernement du Québec. Selon Bernard Cleary, alors chef négociateur du CAM, «les positions défendues par les vrais occupants du territoire, qui sont actuellement les cobayes de ces vols à basse altitude, les 10 000 autochtones [...] et les 40 000 non-autochtones qui résident à proximité des territoires touchés, expriment clairement qu'ils ne veulent rien savoir de la militarisation du territoire et de sa destruction écologique» (Cleary, 1987). Enfin, les pourvoyeurs de la région de Schefferville ont manifesté avec vigueur leurs inquiétudes (Poole, 1986).

En mars dernier, un rapport émis par les experts de l'OTAN indiquait que, pour l'établissement de ce centre d'entraînement, la Turquie serait préférée au Labrador. Cela pourrait-il signifier que le Canada a définitivement abandonné le projet?

## CONCLUSION

Les deux exemples présentés dans cet exposé s'inscrivent dans le débat global entourant la sécurité des États; ils indiquent que le fait militaire est une composante non négligeable du processus de structuration de l'espace économique et social d'une région. La création, l'expansion ou la fermeture d'une base militaire exercent un impact extrêmement important sur une région périphérique et peu peuplée. Au Canada et au Québec, depuis 1985, les nouveaux accords avec les États-Unis entourant la défense du Nord, les essais des missiles *Cruise*, les nouvelles politiques inscrites dans le Livre blanc sur la défense et la fermeture de plusieurs bases ou stations de radar annoncée dans le budget Wilson de 1989 ont provoqué des bouleversements dans un grand nombre de communautés nordiques et semi-nordiques. Les fermetures ont commandé des mesures de reconversion encore très difficiles à concevoir, les projets d'expansion tels que ceux de Bagotville et de Goose Bay ont mobilisé des énergies considérables de la part de citoyens responsables pour qu'ils soient mieux connus du public et qu'ils puissent être remplacés par des projets à caractère social.

Avec la détente qui règne en Europe, il est permis d'envisager le rapatriement de certains effectifs. Dans ce contexte, Bagotville devrait accueillir l'un des trois escadrons stationnés à Baden-Soelingen en Allemagne, ce qui lui donnera, par le fait même, une importance accrue et une raison d'être encore plus difficile à contester.

Au cours de 1991, une commission indépendante, commanditée par plusieurs organisations nationales telles que l'Alliance canadienne pour la paix, Greenpeace, le Congrès du travail du Canada, l'Assemblée des premières nations, le Réseau canadien de l'environnement, le Conseil des Canadiens et le Comité d'action nationale sur le statut de la femme, consultera la population canadienne dans le but de définir une nouvelle approche visant à amener le Canada à contribuer davantage à la sécurité commune de la planète. Cette enquête permettra à tous les citoyens du pays de s'interroger sur les politiques de sécurité du Canada. Des questions fondamentales seront alors posées. Est-il possible aujourd'hui d'assurer sa propre sécurité sans compromettre celle de la majorité des autres pays du monde? Peut-on envisager avec réalisme une réduction rapide des dépenses militaires et le transfert des sommes d'argent ainsi épargnées vers la production de biens et de services socialement utiles? La sécurité ne devrait-elle pas être basée d'abord et avant tout sur la promotion de l'éducation à la compréhension internationale, au désarmement et à la paix? Ne devrait-on pas désormais transformer les bases militaires en des centres de protection civile, de restauration de l'environnement et de conservation des ressources?

## REMERCIEMENTS

L'auteur tient à remercier de leurs précieux conseils le capitaine Rémi Picard, directeur de l'information de la base de Bagotville, monsieur Pierre Paquin, directeur de la Corporation de promotion économique de la Baie des Ha! Ha! ainsi que le professeur Sergieh Moussally du département des sciences économiques et administratives de l'Université du Québec à Chicoutimi. Des remerciements sont adressés également à Claude Chamberland, cartographe du laboratoire de géographie de l'Université du Québec à Chicoutimi pour le dessin des cartes.

## NOTE

<sup>1</sup> L'arsenal mondial des armes, en cette fin du XX<sup>e</sup> siècle, a atteint des niveaux sans précédent dans l'histoire de l'humanité. On estime que l'arsenal des armes classiques comprendrait plus de

140 000 chars, 35 000 avions de combat, 21 000 hélicoptères, 1 100 navires de guerre de surface et 700 sous-marins d'attaque (Nations Unies, 1988). On estime qu'environ les quatre cinquièmes des dépenses militaires dans le monde sont consacrées aux armes classiques et aux forces armées. Celui des armes nucléaires correspondrait à près de 54 000 têtes dont 30 000 appartiennent aux États-Unis et 22 000 à l'URSS. La Grande-Bretagne en posséderait plus de 1 000, tandis que la Chine et la France en détiendraient chacune plusieurs centaines (Kidron et Smith, 1983; Leger Sivard, 1990). Ces armes ont été placées sous le contrôle et la surveillance de 25 millions de militaires. Pour assurer leur entretien et les renouveler, les États font appel à l'expertise de près d'un million d'ingénieurs et de techniciens et consacrent annuellement 1 700 milliards de dollars (Nations Unies, 1990) dont plus de 70 % sont assumés par les États-Unis, l'URSS, la France, le Royaume-Uni, la Chine et la République fédérale d'Allemagne. Une grande partie de ces dépenses sont articulées en fonction des besoins éprouvés et définis par les forces armées à partir des bases et sites d'opération militaire. Ces sites d'opération des forces armées sont les quelque 3 000 bases militaires et autres installations qui ont été établies sur les continents et les îles océaniques. Peuvent s'ajouter dans une certaine mesure à ce complexe les navires de guerre de surface et les sous-marins d'attaque. Certaines bases sont très connues à cause de leur position, contenu ou rôle stratégiques: Guantanamo, Adalk, Pearl Harbor, Berbera, Rota, Bahreïn, Yokosuka, Severomorsk, Sébastopol, Vladivostok et Baltiysk. Sur le plan de leur distribution spatiale, le plus grand nombre se retrouve en Europe de l'Ouest et en Europe centrale et une proportion également importante se situe aux États-Unis et en URSS, un certain nombre est disposé sur les côtes des continents et le reste dans les archipels et les îles océaniques dont les plus connues se retrouvent notamment à Diego Garcia, Guam et Valdivostok (Kidron et Smith, 1983). Aux États-Unis, par exemple, on observe un certain nombre de bases navales stratégiques sur les côtes du Pacifique (Bangor et San Diego) et de l'Atlantique (Portsmouth, New London, Charleston et King's Bay); 13 bases situées légèrement à l'intérieur ceinturent l'espace aérien américain et une dizaine de sites de missiles de croisière (MBLP) sont localisés dans une position franchement continentale (Chaliand et Rageau, 1983).

#### SOURCES CITÉES

- BFC BAGOTVILLE (1990) *Bref historique de la BFC Bagotville*. Notes, 5 p.
- CANADA (1986) *Ministère de la Défense nationale. Rapport annuel 1985*. Ottawa.
- \_\_\_\_\_ (1987) *Défis et engagements. Une politique de défense pour le Canada*. Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services, 89 p.
- \_\_\_\_\_ (1989) *É.I.E. - Goose Bay. Énoncé des incidences environnementales des activités militaires aériennes au Labrador et au Québec*. Résumé. Ottawa, ministère de la Défense nationale, 53 p.
- CHALIAND, G. et RAGEAU, J.-P. (1983) *Atlas stratégique. Géopolitique des rapports de forces dans le monde*. Paris, Fayard, 224 p.
- CLEARY, B. (1987) *Allocution présentée devant les groupes pour la paix et le désarmement*. Université Laval, Sainte-Foy, juin, texte manuscrit, 25 p.
- DUFOUR, J. (1988) La militarisation du Québec. *Option Paix*, été, 6(2): 17-19.
- \_\_\_\_\_ (1988) *Le projet fédéral de champ de tir pour avions CF-18 au Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Mémoire du Groupe de l'écologie en Sagamie, Inc. présenté devant la Commission Bédard, Alma, avril, 11 p.
- DUVAL, R. (1990) *Escadrille de la base de Bagotville. Section de sauvetage*. 3 p.
- KIDRON, M. et SMITH, D. (1983) *Atlas du monde armé*. Paris, Calmann-Lévy, 40 planches.
- LEGER SIVARD, R. (1990) *World Military and social Expenditures 1989*. Washington, D.C., 13<sup>e</sup> édition.
- NATIONS UNIES (1988) *Désarmement. Les Nations Unies et le désarmement. Bref historique*. New York, 126 p.
- PAQUIN, P. (1989) *Un champ de tir académique, pourquoi?* Document d'information préparé pour la Corporation de promotion économique de la Baie des Ha! Ha!, Ville de La Baie, 16 p.
- PEPPER, D. et JENKINS, A., éd. (1985) *The geography of Peace & War*. Oxford, Basil Blackwell Ltd, 222 p.

- POOLE, E. (1986) Conséquences écologiques de la militarisation du Nord. *Forêt Conservation*, juin, p. 20-21 et 24-25.
- PROJECT PLOUGHSHARES (1985) *Connections. A Map of Canadian Military Involvement with the Nuclear Arms Race.*
- QUÉBEC (1988) *Projet fédéral d'aménagement d'un champ de tir air-sol au Saguenay—Lac Saint-Jean.* Rapport de la commission de consultation, août, 225 p.

(Acceptation définitive en octobre 1990)

#### CARTOGRAPHIE

*Conception et réalisation originales* : Jules DUFOUR et Claude CHAMBERLAND

*Édition cartographique* : Isabelle DIAZ et Chantal GAUMOND

*Photographie aérienne* : Défense nationale

*Photomécanique* : Chantal GAUMOND